

DEMANDE DE TRANSFERT DES DROITS À PENSION

Numéro de compte

1. Demandeur

Je, _____, suis un participant/survivant d'un participant (_____)
(NOM) (NOM DU PARTICIPANT)

d'un régime de retraite enregistré connu sous le nom de _____ et je demande :

2. Transfert ou achat (cochez une case)

- (a) à transférer mes droits à pension dans un régime immobilisé et enregistré d'épargne-retraite du type décrit à l'article 20 du *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*;
- (b) à transférer mes droits à pension dans un fonds de revenu viager du type décrit à l'article 20.1 du *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*;
- (c) à transférer mes droits à pension dans un fonds de revenu viager restreint du type décrit à l'article 20.3 du *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*;
- (d) à utiliser mes droits à pension pour acheter une rente viagère immédiate du type décrit à l'article 21 du *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*;
- (e) à utiliser mes droits à pension pour acheter une rente viagère différée du type décrit à l'article 21 du *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*; ou
- (f) le transfert de mes droits à pension dans un régime de retraite auquel je suis actuellement participant, connu sous le nom de _____

3. Signatures

SIGNATURE DU PARTICIPANT (OU DU SURVIVANT D'UN PARTICIPANT)

NOM DU PARTICIPANT (OU DU SURVIVANT D'UN PARTICIPANT)

SIGNATURE DU TÉMOIN

NOM DU TÉMOIN

ADRESSE DU TÉMOIN

Signé à _____ le _____ jour de _____ 20 _____.

4. Confirmation d'une demande reçue par l'institution financière pour (cochez une case)

- (a) transférer les fonds dans un régime immobilisé et enregistré d'épargne-retraite du type décrit à l'article 20 du *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*;
- (b) transférer les fonds dans un fonds de revenu viager du type décrit à l'article 20.1 du *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*;
- (c) transférer les fonds dans un fonds de revenu viager restreint du type décrit à l'article 20.3 du *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*;
- (d) utiliser les fonds afin d'acheter une rente viagère immédiate du type décrit à l'article 21 du *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*, les fonds de laquelle serviront uniquement à acheter une autre rente viagère immédiate répondant aux critères définis dans le Règlement; ou
- (e) utiliser les fonds afin d'acheter une rente viagère différée du type décrit à l'article 21 du *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*.

5. Signatures

SIGNATURE DU DEMANDEUR

NOM DU DEMANDEUR

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT DE L'INSTITUTION FINANCIÈRE

NOM DE L'INSTITUTION FINANCIÈRE

Signé à _____ le _____ jour de _____ 20 _____.

Scotia iTRADE^{MD} (comptes d'exécution seulement) est une division de Scotia Capitaux Inc (« SCl »). SCl est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et du Fonds canadien de protection des épargnants. Scotia iTRADE ne donne pas de conseils ni de recommandations de placement. Les investisseurs sont responsables de leurs propres décisions.
^{MD} Marque déposée de la Banque de Nouvelle-Écosse. Utilisée sous licence.